

Le courrier d'annonce de gain du CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN (CCE)

Le **CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN (CCE)** persiste à vous faire croire que vous avez gagné un chèque bancaire de 1 375 € alors qu'il s'agit d'un chèque-achat de 3 €.

Mais, il sait utiliser des techniques d'influence pour vous inciter à retourner le bulletin de participation accompagné, le cas échéant, d'une commande.

Vous recevez une enveloppe comportant la mention en rouge « courrier rectificatif ». Le courrier qui y est inséré comporte un faux « post it » avec le message suivant : « *Ce courrier n'a pu être envoyé à la date prévue car il s'est glissé par accident entre deux dossiers sur mon bureau. Pour m'en excuser, j'ai décidé de doubler la valeur du chèque que vous avez gagné. Pour le recevoir, suivez les instructions sur ce courrier.* »

Bien évidemment, cette erreur est fictive mais constitue une technique de marketing pour provoquer l'intérêt du client.